



**Cadre continental africain des certifications
(ACQF)**

Document de politique de l'ACQF

Pour validation par les états membres de l'Union Africaine

Version du 17 novembre 2022

Préambule

Ce projet de document est élaboré en 2022 dans le cadre du projet conjoint de l'UA-UE, Compétences pour l'employabilité des jeunes/Initiative pour les compétences en Afrique, Coopération technique - Développer le cadre continental africain des certifications.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous les contributeurs, institutions et experts qui ont partagé leurs points de vue, commentaires et recommandations au cours du processus de consultation, et qui ont soutenu l'équipe des auteurs dans l'accomplissement de cette mission.

Ce projet de document a été techniquement examiné et validé par le Groupe consultatif de l'ACQF dans le cadre d'un processus de consultation mené entre le 8 et le 21 juin 2022.

La présente version intègre les commentaires et suggestions reçus dans le cadre de ce processus de consultation. Par ailleurs cette version intègre les commentaires et recommandations formulés par la Commission de l'Union africaine, département ESTI.

Auteurs et réviseurs de ce document de politique :

- Eduarda Castel-Branco, Coleen Jaftha, Mirriam Chiyaba, James Mwewa, Fidelis Cheelo, Modest Hamalabbi, James Keevy, Eleonor Hazell, Kelly Shiohira, Andrea Bateman, Kaylash Allgoo, Deodonne Kunwufine, and Jeffy Mukora.
- Contributeurs : tous les membres du Groupe consultatif de l'ACQF

Contrôle des versions :

- **Version 1:** 13 décembre 2021 – soumis à la 4ème réunion du Groupe consultatif de l'ACQF (13/01/2022)
- **Version 2 :** ébauche de travail en développement
- **Version 3:** 15 mai 2022 soumise à la 5ème réunion du Groupe consultatif de l'ACQF (26/05/2022) et à la consultation du même Groupe consultatif entre le 8 et le 21 juin 2022
- **Version 4 :** 18 juin 2022 : révisée après consultation du Groupe consultatif de l'ACQF, soumise à la Commission de l'Union africaine
- **Version 5:** 11 octobre 2022: révision après consultation du commissaire AU pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation
- **Version 6:** 17 novembre 2022: version finale lors de la réunion avec le Commissaire de l'UA pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation

Table des matières

SIGLES.....	4
<i>DÉCISION SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE CONTINENTAL AFRICAIN DES QUALIFICATIONS (ACQF)</i>	5
1 INTRODUCTION : PORTEE ET OBJECTIFS DU DOCUMENT	6
2 BASE POLITIQUE ET JURIDIQUE	7
2.1 L'ACQF S'APPUIE SUR L'AGENDA 2063 : L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS	8
2.2 L'ACQF S'APPUIE SUR LA CESA 16–25	8
2.3 L'ACQF S'APPUIE SUR LA ZLECAF	9
2.4 L'ACQF S'APPUIE SUR LE PROTOCOLE DE LIBRE CIRCULATION DE L'UA	9
3 ÉTABLISSEMENT DE L'ACQF	10
3.1 L'ACQF : OBJECTIFS ET PRINCIPES.....	12
3.2 PORTEE DE L'ACQF	13
3.3 CONCEPTION STRATEGIQUE ET TECHNIQUE	13
3.4 PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITES DE L'ACQF	15
3.5 LE REFERENCEMENT A L'ACQF DES CADRES ET SYSTEMES NATIONAUX DE CERTIFICATIONS.....	16
3.6 PLATEFORME (BASE DE DONNEES) DES CERTIFICATIONS DE L'ACQF	17
3.7 PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA GOUVERNANCE	19
3.8 COMPLEMENTARITE AVEC LES CADRES ET SYSTEMES NATIONAUX/REGIONAUX	19
3.9 NIVEAUX ET DESCRIPTEURS DE NIVEAUX DANS LE CONTEXTE DE L'ACQF	20
3.10 CERTIFICATIONS ET CADRES DE CERTIFICATION – VUE SYSTEMIQUE.....	23
3.11 GUIDES DE SYNTHESE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACQF	24
4 SOURCES	24
5 ANNEXES	27
5.1 ANNEXE 1 : GLOSSAIRE	27
5.2 ANNEXE 2 : CRITERES DE REFERENCEMENT ACQF	29
5.3 ANNEXE 3 : RECOMMANDATION SUR LES ELEMENTS DE BASE DANS LA CONCEPTION ET LA STRUCTURE DES QUALIFICATIONS	32
5.4 ANNEXE 3 : AUTRES DOCUMENTS DE REFERENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE.....	33
5.5 PLAN D'ACTION.....	33

Sigles

ACQF	Cadre continental africain des certifications
ACTS	Système de transfert de crédits africain
AfCFTA (ZLECAf)	Zone de libre-échange continentale africaine
ASG-QA	Normes et directives africaines pour l'assurance de la qualité
AU (UA)	Union africaine
AUC (CUA)	Commission de l'Union africaine
CATS	Accumulation et transfert de crédits
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CESA	Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique
EQAVET	Assurance qualité européenne pour l'enseignement et la formation professionnels
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
ETF	Fondation européenne pour la formation
EU (UE)	Union européenne
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ILO (BIT)	Bureau International du Travail
ISCED (CITE)	Classification internationale standard de l'éducation
M&E (S&E)	Suivi et évaluation
NQF (CNC)	Cadre national des certifications
NQS (SNC)	Système national de certifications
QA (AQ)	Assurance qualité
REC (CER)	Communauté Économique Régionale
RPL (VAE)	Reconnaissance des acquis des apprentissages préalables
TVET (EFTP)	Enseignement et formation techniques professionnels
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Décision sur le développement et la mise en œuvre du Cadre continental africain des qualifications (ACQF)

L'accès à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que l'acquisition de compétences et de certifications sont au cœur de la Renaissance africaine. Cela se reflète dans la première aspiration de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) avec l'appel à « *des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation pour une société de la connaissance* » (...). En outre, la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025) souligne que « *des systèmes d'éducation et de formation harmonisés sont essentiels pour la réalisation de la mobilité intra-africaine et de l'intégration académique par le biais de la coopération régionale* ».

Dans ce contexte, un Cadre continental africain des qualifications (ACQF) est une initiative politique clé pour atteindre les objectifs de l'économie sociale.

La Commission de l'Union africaine, les pays membres de l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) ont élaboré et validé ce document de politique de l'ACQF et s'engagent à mettre en œuvre et à entretenir conjointement l'ACQF avec le soutien des parties prenantes africaines concernées et des partenaires internationaux au cours de la période 2023-2026 et au-delà.

- L'ACQF est un instrument de politique de portée continentale visant à atteindre les objectifs de transparence et de comparabilité des certifications et la confiance mutuelle entre les cadres et système de certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie en Afrique. L'ACQF est inclusif, ouvert à l'innovation pour répondre aux nouvelles exigences de la transformation numérique et verte, encourage la participation des parties prenantes et l'apprentissage des expériences nationales, régionales et mondiales pertinentes.
- L'ACQF est défini comme un cadre des certifications à dix niveaux, de référencement, servant de connecteur et de dispositif de traduction entre différents cadres ou systèmes de qualifications et leurs niveaux. L'ACQF sera opérationnel dans les domaines d'activité définis dans le présent document de politique, à savoir : a) le référencement entre les cadres de certification ; b) la reconnaissance des acquis de l'apprentissage ; c) base de données numérique des certifications ; d) des profils communs de qualifications ; e) le renforcement des capacités et l'appui aux cadres nationaux de certification ; f) le réseautage, la communication et le plaidoyer ; g) l'analyse, le suivi et l'évaluation.
- L'ACQF est étayé par les engagements stratégiques et les politiques de l'UA sous-mentionnés, et détaillés au chapitre 2 du présent document. L'ACQF est conçu pour être opérationnalisé en coordination et en complémentarité avec ces politiques et d'autres politiques pertinentes, avec les normes et directives africaines et les conventions de l'UNESCO énumérées à l'annexe 4, et avec les politiques nationales et régionales relatives à la certification.

Ce document de politique de l'ACQF est validé par l'UA et ses États membres.

Addis Ababa, 11 juillet 2023

1 Introduction : Portée et objectifs du document

Le présent document technique et de politique de l'ACQF définit la vision, les objectifs politiques et les caractéristiques techniques de l'ACQF, propose l'ensemble des modalités et instruments de mise en œuvre de l'ACQF, et est également accompagné d'annexes techniques, qui font partie intégrante du document. Les dix lignes directrices de l'ACQF¹ et modules de formation connexes² soutiennent ce document d'orientation en définissant les bases techniques et méthodologiques de la mise en œuvre et de la diffusion par les entités compétentes. Une version synthétisée des dix lignes directrices est accessible en tant que document séparé sous la forme d'un bref manuel de l'ACQF³.

Ce document de politique de l'ACQF s'appuie sur l'analyse et les preuves relatives aux cadres et systèmes africains de certifications et prend en considération les leçons et expériences d'autres méta cadres de certifications/cadres régionaux de certifications en Afrique et dans le monde. L'étude cartographique de l'ACQF⁴ et l'étude de faisabilité de l'ACQF⁵ fournissent une vue d'ensemble des cadres nationaux de certifications en Afrique à différents stades de développement et de mise en œuvre. L'étude de faisabilité développe les scénarios de l'ACQF, analyse leurs forces, faiblesses, opportunités et défis et propose dix résultats clés pour le plan d'action de l'ACQF à l'horizon 2026.

L'ACQF a été développé à travers un processus participatif, incluant la consultation et le dialogue avec les autorités et les parties prenantes nationales et régionales organisées dans le Groupe Consultatif de l'ACQF. Le processus de développement de l'ACQF a impliqué 44 pays africains dans les différents types d'activités, de l'étude de cartographie au programme de renforcement des capacités et de partage des connaissances, en passant par l'appui aux pays.

Le programme de vingt webinaires d'apprentissage par les pairs de l'ACQF (2020-2022) et de deux semaines de formation a rassemblé des centaines de participants de plus de 40 États membres de l'UA pour renforcer les connaissances sur le développement des certifications et des systèmes à travers le continent, favoriser la coopération et la mise en réseau entre les institutions africaines de qualifications et les parties prenantes et les échanges avec les cadres de qualifications avancées à l'échelle mondiale.

Au cours des deux dernières années, le développement et la mise en œuvre de cadres nationaux de certification en Afrique montrent des signes d'un regain de dynamisme. De nouveaux pays ont adopté des actes politiques et juridiques pertinents, mis en place des institutions et des capacités opérationnelles du CNC, utilisant de plus en plus des outils numériques tels que les bases de données sur les certifications, tandis que d'autres pays ont progressé dans la conception du CNC avec l'engagement des parties prenantes. Parmi les pays ayant des CNC à un stade plus avancé de mise en œuvre, des processus d'examen et d'adaptation du CNC aux nouvelles exigences sont en cours, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'analyse des résultats des politiques et le partage d'expériences avec tous les pays et régions du continent. Mais des défis subsistent dans un nombre de pays, notamment les limitations des informations accessibles et des actions d'appui à la mise en place de politiques et d'instruments nationaux liés à la gestion des qualifications.

¹ ACQF Guidelines. At: <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines>

² ACQF Training Modules. At: <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules>

³ Brief ACQF Handbook. At: <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/brief-acqf-handbook>

⁴ ACQF Mapping study was based on a continental survey, desk research, country technical visits and over ten peer learning webinars. At: <https://acqf.africa/resources/mapping-study>

⁵ L'Étude de faisabilité de l'ACQF a été discutée avec le Groupe Consultatif de l'ACQF le 28/07/2021. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/feasibility-study/acqf-etude-de-faisabilite-06-2021>

Ce document de politique de l'ACQF soutient ce dynamisme renouvelé du CNC en Afrique. Les instruments de l'ACQF sont disposés à créer des ponts pour la coopération, le référencement, la confiance, la comparabilité et la mobilité que l'Afrique souhaite.

2 Base politique et juridique

L'ACQF répond aux objectifs fixés par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et son premier plan décennal de mise en œuvre (2023). Les politiques et initiatives principales de l'UA qui sous-tendent le développement de l'ACQF sont les suivantes :

- L'agenda 2063⁶ et son premier plan décennal de mise en œuvre (2023)⁷
- La stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16–25)⁸
- La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)⁹
- Le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de séjour et le droit d'établissement¹⁰

Une autre initiative concernant l'ACQF est le Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation.

Les stratégies de développement sectoriel, telles que le Cadre stratégique pour le tourisme en Afrique (2019-2028), fournissent un cadre auquel l'ACQF pourrait apporter sa contribution.

Par ailleurs, l'ACQF répond au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), adopté par tous les États membres des Nations Unies en 2015, qui fournit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir. L'ACQF est particulièrement pertinent pour les objectifs 4 et 8 du Programme de développement durable, qui ciblent respectivement : une éducation de qualité et un travail décent et la croissance économique.¹¹

Surtout, l'ACQF est cohérent avec la *Déclaration sur la transformation de l'éducation en Afrique : passé, présent et futur*, adoptée le 20 septembre 2022 lors de l'événement parallèle de haut niveau sur la transformation de l'éducation en Afrique en marge du Sommet sur la transformation de l'éducation à New York, en particulier sur les points liés aux partenariats, aux synergies entre les données sur l'éducation et le marché du travail et à l'adéquation des compétences avec les opportunités d'emploi.

Enfin, l'ACQF est en phase avec l'Appel à l'action du Comité de pilotage de haut niveau de l'ODD4 « *Suivi des engagements transformateurs pris lors du Sommet sur la transformation de l'éducation* » (Nations Unies, septembre 2022), à savoir sur les initiatives liées à l'écologisation de l'éducation pour préparer chaque apprenant au changement climatique, à la connexion aux solutions numériques, à l'apprentissage fondamental et au soutien des opportunités d'apprentissage inclusif.

⁶ Agenda 2063 de l'Union africaine: <https://au.int/en/agenda2063>

⁷ Action 2063, premier plan décennal de mise en œuvre 2023, à l'adresse suivante: <https://www.nepad.org/agenda-2063/publication/agenda-2063-first-ten-year-implementation-plan-2014-2023-0>

⁸ CESA 2016–2025, à l'adresse suivante: https://au.int/sites/default/files/documents/29958-doc-cesa_-_english-v9.pdf; La revue de la CESA à l'adresse suivante: https://au.int/sites/default/files/documents/33863-doc-cesa_journal_vol2_final.pdf

⁹ ZLECAf, à l'adresse suivante: https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf; Fiche d'information sur la ZLECAf, à l'adresse suivante : <https://www.tralac.org/documents/resources/faqs/2377-african-continental-free-trade-area-faqs-june-2018-update/file.html>

¹⁰ Texte du Protocole, à l'adresse suivante : <https://www.tralac.org/documents/resources/african-union/1965-protocol-to-the-abuja-treaty-free-movement-of-persons-right-of-residence-and-establishment-adopted-29-january-2018/file.html>

¹¹ United Nations, 2030 Agenda for Sustainable Development. <https://sdgs.un.org/goals>

2.1 L'ACQF s'appuie sur l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons

En tant que stratégie continentale à long terme, l'Agenda 2063 énonce sept aspirations, qui, ensemble, répondent à la vision de « construire une Afrique intégrée, prospère et pacifique, menée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

Les sept aspirations de l'Agenda 2063 comprennent : i) la prospérité fondée sur une croissance inclusive et un développement durable, ii) l'intégration du continent, politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme ainsi que sur la vision de la Renaissance de l'Afrique, iii) la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit, iv) la paix et la sécurité, v) l'identité culturelle, l'héritage commun, les valeurs et l'éthique partagées, vi) le développement axé sur les personnes et vii) l'Afrique en tant que partenaire et acteur mondial fort, uni, résilient et influent.

Les objectifs relatifs à l'éducation et aux compétences dans l'Agenda 2063 sont définis dans la première aspiration : « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable », qui répond à un large éventail de domaines politiques."

Suite à l'adoption de l'Agenda 2063, mandatée par le sommet de l'UA en janvier 2015, la CUA a développé le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2013-2023). Ce plan constitue la base de l'élaboration des plans de développement nationaux des États membres de l'UA, des communautés économiques régionales et des organes de l'UA. Il aborde les moteurs essentiels de la prospérité et du développement : les niveaux de vie, une bonne éducation et des compétences, la santé et la nutrition, les économies transformées et la création d'emplois, l'agriculture moderne pour une productivité et une production accrues, l'économie bleue/océanique pour une croissance économique accélérée, les économies et les communautés durables sur le plan environnemental et résilientes au changement climatique.

Le premier plan décennal de mise en œuvre définit les objectifs en termes d'aspirations. L'éducation et les compétences sont abordées dans l'objectif 2 de la première aspiration : « Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences étayées par la science, la technologie et l'innovation ».

L'objectif 2 de la première aspiration se décline dans la cible suivante pour 2023, qui sous-tend l'initiative sur l'ACQF : « Un système continental commun de certifications de l'éducation est en place ».

Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2013-2023) indique les processus, actions et étapes clés pour atteindre cet objectif à trois niveaux : national, régional et continental.

2.2 L'ACQF s'appuie sur la CESA 16–25

L'UA déploie des efforts pour faire progresser les objectifs stratégiques définis par la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) et la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) afin de favoriser l'emploi des jeunes.¹²

La CESA 16–25 poursuit douze objectifs stratégiques, qui portent sur un large éventail de dimensions et de facteurs de changement. Ces douze objectifs stratégiques couvrent : i) la revitalisation de la profession enseignante, ii) le développement des infrastructures, iii) l'exploitation des technologies de l'information et de la communication, iv) l'acquisition des compétences et des connaissances requises, v) l'accélération de la parité et de l'équité entre les sexes; vi) les campagnes d'alphabétisation globales, vii) le renforcement des programmes d'enseignement des sciences et des mathématiques; viii) l'expansion de l'EFTP aux

¹² Stratégie continentale de l'EFTP pour favoriser l'emploi des jeunes, à l'adresse suivante : <https://au.int/en/documents/20181022/continental-strategy-technical-and-vocational-educational-and-training-tvet>

niveaux secondaire et supérieur et une meilleure liaison avec le monde du travail, ix) la revitalisation et l'expansion de l'enseignement supérieur et de la recherche, x) la promotion de l'éducation à la paix et la prévention et la résolution des conflits, xi) l'amélioration du système de gestion de l'éducation et l'analyse des données, XII) la création d'une coalition de toutes les parties prenantes de l'éducation pour soutenir la CESA 16–25.

Le cadre continental africain des certifications est mentionné dans l'objectif stratégique 4. (Union africaine. CESA 16-25 : 23)

L'objectif stratégique 4 c) et d) se réfère explicitement à l'établissement de cadres de certifications, notamment un cadre continental de certifications lié aux cadres de certifications nationaux et régionaux :

Objectif stratégique 4 : Assurer l'acquisition des connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement à tous les niveaux et groupes par le biais de processus d'harmonisation à tous les niveaux pour l'intégration nationale et régionale.

- a) Établir et institutionnaliser l'évaluation des acquis d'apprentissage en milieu scolaire à différents stades.
- b) Renforcer la capacité d'évaluation informative et d'utilisation de celle-ci pour l'amélioration [...] des acquis d'apprentissage
- c) **Mettre en place des cadres nationaux de certifications (NQF) et des cadres régionaux de certifications (RQF) afin de faciliter la création de multiples voies d'acquisition d'aptitudes et de compétences ainsi que la mobilité entre les sous-secteurs.**
- d) **Développer un cadre continental de certifications lié aux cadres régionaux de certifications ainsi qu'aux cadres nationaux de certifications afin de faciliter l'intégration régionale et la mobilité des diplômés.**
- e) Établir et renforcer les mécanismes d'assurance qualité et les systèmes de suivi et d'évaluation.

Deux des principes directeurs de la CESA, l'harmonisation des systèmes d'éducation et de formation ainsi que la qualité et la pertinence de l'éducation, de la formation et de la recherche, inspirent le cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF), une initiative politique de grande envergure ayant des liens avec l'ACQF.

2.3 L'ACQF s'appuie sur la ZLECAf

La ZLECAf qui est entrée dans la phase opérationnelle en juillet 2019 est une initiative phare pour l'intégration africaine, à laquelle l'ACQF contribuera. L'article 10 (« Reconnaissance mutuelle ») du Protocole sur le commerce des services en vertu de l'Accord instituant la zone de libre-échange continentale africaine (16 mai 2018) mentionne la reconnaissance de l'éducation et de l'harmonisation :

"Aux fins de l'application, en tout ou en partie, de ses normes ou critères d'autorisation, de délivrance de licences ou de certification des fournisseurs de services, et sous réserve des exigences du paragraphe 3 du présent article, un État partie peut reconnaître l'éducation ou l'expérience obtenue, les exigences satisfaites ou les licences ou certifications accordées dans un autre État partie. Cette reconnaissance, qui peut être obtenue par voie d'harmonisation ou autrement, peut être fondée sur un accord avec l'État partie concerné ou être accordée de manière autonome" (pp. 40-41).

2.4 L'ACQF s'appuie sur le protocole de libre circulation de l'UA

Plus important encore pour le projet de l'ACQF, le Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit

d'établissement, adopté par la 30^{ème} session ordinaire de l'Assemblée de l'UA (20 janvier 2018), dans son article 18 (« Reconnaissance mutuelle des certifications »), précise :

« Les États parties établissent un cadre continental de certifications pour encourager et promouvoir la libre circulation des personnes ». Le Protocole de libre circulation de l'UA compte *actuellement un certain nombre* de ratifications, et il entrera en vigueur lorsque dix pays auront soumis leur instrument de ratification.

3 Établissement de l'ACQF

Compte tenu de la base politique et juridique susmentionnée, l'ACQF sera établi comme une politique et un instrument d'envergure continentale en vue d'atteindre les objectifs de transparence et de comparabilité accrues des certifications et de confiance mutuelle entre les cadres et systèmes de certification pour l'apprentissage continu en Afrique.

ACQF – principales caractéristiques

L'ACQF est défini comme un cadre de référencement des certifications, composé de dix niveaux, servant de connecteur et dispositif de traduction entre différents cadres ou systèmes de certifications et leurs niveaux. L'ACQF est un cadre d'action, soutenant et coopérant avec les institutions de certification nationales et régionales et les parties prenantes. L'ACQF contribue à la qualité et à la reconnaissance des compétences et des certifications et soutient la parité d'estime de toutes les modalités d'apprentissage et de certification tout au long de la vie. L'ACQF est un instrument de politique holistique et indivisible.

La gouvernance de l'ACQF repose sur le soutien politique et le pilotage de l'Union africaine, la participation de tous les pays et régions de l'UA, les partenariats avec les parties prenantes du monde de l'éducation, de la formation, des certifications et du travail ainsi and repose sur une capacité de mise en œuvre compétente.

L'ACQF n'est pas destiné à modifier ou à remplacer les cadres, lignes directrices et pratiques juridiques et réglementaires nationaux ou régionaux existants, mais à compléter et à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des cadres de certification; et à soutenir l'innovation et l'amélioration dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences et des qualifications permettant une meilleure adéquation des compétences et la transformation du travail et de l'apprentissage. Le [site Web de l'ACQF](#) soutient la mise en réseau et la communication avec tous les pays, régions et parties prenantes¹³.

Contexte et justification plus ample de l'ACQF

Considérant que :

1. Avec un âge médian de 19,7 ans en 2020, la population africaine est la plus jeune du monde, en 2020, la population africaine de moins de 35 ans représente près d'un milliard de personnes (22,7 % de la population mondiale jeune).¹⁴ La jeune démographie de l'Afrique pourrait constituer une puissante opportunité pour le développement, l'innovation, les emplois décents et au-delà. Mais malgré la croissance économique de la dernière décennie, les pays africains peinent à créer des emplois et à doter les jeunes de compétences et de certifications requises pour servir leurs économies et leurs

¹³ ACQF website: <https://acqf.africa/>

¹⁴ Mo Ibrahim Foundation, Africa's Youth (2021) : Action needed how to support the continent's greatest asset, à l'adresse suivante: <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-08/international-youth-day-research-brief.pdf>

sociétés. Ce manque d'opportunités économiques se combine souvent avec une privation de droits, créant ainsi une cause potentielle d'instabilité.

2. La réalisation des potentialités du dividende démographique africain dans le cadre de la reprise économique post Covid-19 dépendra du développement de la bonne combinaison de compétences au sein de la population, de la qualité et de la comparabilité des certifications de tous les niveaux ainsi qu'aux secteurs des systèmes d'éducation et de formation entre les pays. L'apprentissage doit se faire tout au long de la vie et dans tous les domaines, afin de permettre les transitions vers de nouveaux emplois, notamment dans les secteurs à forte productivité et d'innovation, de même que l'adaptation aux nouvelles exigences en matière de compétences dans les économies vertes et numériques. En outre, l'accès à l'apprentissage et aux certifications devrait favoriser l'inclusion dans un travail décent et dans l'économie formelle des petits artisans et des travailleurs indépendants, ainsi que de la population ayant une scolarité formelle limitée mais possédant une expérience professionnelle et de vie pratique, en particulier les femmes et les jeunes.
3. Au niveau continental, la mobilité des apprenants et des travailleurs est essentielle pour tirer profit de l'intégration économique, d'une part, et améliorer l'adéquation entre l'offre de compétences et de certifications et la demande existante (offres d'emploi) dans les différents pays, d'autre part. Une plus grande circulation des personnes sur le continent rendrait les marchés du travail africains plus efficaces, permettant aux entreprises de combler les pénuries et les insuffisances en matière de compétences et à la société de tirer profit de la libre circulation des compétences. L'échange d'informations entre les pays sur les niveaux et les normes de certification, ainsi que sur l'offre de compétences, est fondamental pour favoriser une mobilité équitable et efficace de la main-d'œuvre entre les pays.
4. La transformation de l'apprentissage, du travail et de la société liée à la numérisation, à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'au programme mondial d'écologisation et au changement sociétal vers l'équité et les droits exige des certifications à l'épreuve du temps, des compétences pour la résilience et l'adaptabilité, des cadres et systèmes de certification réactifs ainsi qu'un apprentissage mutuel entre les pays.
5. Un nombre important d'États membres de l'Union africaine développent, consolident et mettent en œuvre des NQF. Les leçons et les réalisations de ces expériences peuvent être partagées avec d'autres États membres et régions au stade initial du développement du NQF et promouvoir les politiques en matière d'apprentissage à travers le continent. Dans ce contexte propice, le référencement des cadres nationaux de certifications à l'ACQF a une perspective réaliste. La base méthodologique et technique existante établie par le projet de l'ACQF encouragera et soutiendra les pays et les régions à s'engager dans le référencement, qui est la fonction la plus importante de l'ACQF.
6. L'Union africaine soutient l'innovation dans le domaine de l'éducation afin de répondre, renforcer et bâtir la résilience dans la période post-pandémique et de rétablissement en Afrique. En outre, l'UA développe une stratégie d'éducation numérique pour l'Afrique et prend des mesures pour accroître les investissements dans l'éducation inclusive et la mise en œuvre de la CESA 16–25.
7. Le cadre continental africain des certifications est en train d'émerger, de se développer et d'évoluer dans un environnement marqué par les efforts de rétablissement post-pandémique, intimement liés aux multiples transitions de notre époque. L'ACQF émergent devra faire face aux défis du ralentissement économique et de la récession déclenchés par la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à des pertes d'apprentissage significatives résultant de la fermeture généralisée des écoles et des universités.

Engagement commun à soutenir, mettre en œuvre et continuer à développer l'ACQF

La Commission de l'Union africaine, les États membres de l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) s'engagent à développer et à mettre en œuvre conjointement l'ACQF, à piloter et à soutenir cette coopération en s'assurant que :

1. L'ACQF contribuera à de nouveaux horizons pour l'intégration africaine grâce à son envergure continentale, sa fonction de mise en relation des cadres et systèmes nationaux de certifications pour l'Afrique, et en tant que promoteur de la confiance panafricaine et de la transparence internationale des compétences aussi bien que des certifications.
2. L'ACQF et les cadres ou systèmes de certifications auxquels il est référencé peuvent faciliter et améliorer les pratiques existantes de reconnaissance des certifications, grâce au partage de renseignements, au renforcement de la confiance, à la clarté et à la comparabilité des certifications qu'ils fournissent.
3. L'ACQF agit comme un catalyseur pour l'amélioration des cadres et systèmes de certification à travers le continent, en soutenant la double transition (verte et numérique) dans l'apprentissage et le travail, en favorisant l'inclusion et la parité de toutes les formes d'apprentissage, en promouvant des certificats numériques de qualité assurée, des solutions innovantes et de confiance pour la gestion stratégique des certifications sur la base du potentiel de la numérisation et de la technologie, et en contribuant à la crédibilité de l'éducation, de la formation et des certifications africaines dans le monde.
4. Le contexte de la coopération continentale et du partenariat entre les cadres ou systèmes de certification offre de multiples avantages pour l'établissement d'objectifs communs, d'instruments de mise en œuvre partagés et d'une gouvernance durable pour un programme holistique de compétences et d'apprentissage continu qui couvre toutes les formes et étapes de l'apprentissage, ainsi que les modalités d'évaluation et de certification.
5. Le développement et la mise en œuvre de l'ACQF sont cohérents avec les politiques existantes de l'UA et les conventions internationales pertinentes et fonctionnent en synergie et en complémentarité avec les normes, directives et cadres continentaux existants dans le domaine de l'éducation et de la formation.
6. En tant qu'instrument politique continental, l'ACQF promeut et soutient les cadres et systèmes de certification par le biais de politiques, de mécanismes et instruments pertinents, sans préjudice de la diversité et des politiques nationales et régionales, et sans remplacer ou supplanter les cadres et systèmes nationaux et régionaux. L'ACQF se conforme aux principes de subsidiarité et de complémentarité des politiques et systèmes nationaux et régionaux.

3.1 L'ACQF : Objectifs et principes

Les objectifs de l'ACQF sont les suivants :

- Soutenir la comparabilité, la qualité et la transparence des certifications et de l'apprentissage continu ;
- Faciliter la valorisation de l'apprentissage dans différents contextes, contribuer à la reconnaissance des diplômes et des certificats et soutenir la mobilité (des apprenants, des travailleurs, des services) ;
- Travailler en collaboration et en complémentarité avec les cadres nationaux de certifications (NQF) et les cadres régionaux de certifications (RQF), soutenir le développement des NQF et la création d'un espace africain commun d'éducation et de certifications ; et
- Promouvoir la coopération, la confiance et la compréhension mutuelle, par le biais du référencement aux cadres de certifications en Afrique et dans le monde.

Les principes de l'ACQF sont les suivants :

- *L'inclusion* : l'intégration de tous les niveaux et types de certifications, toutes les formes et étapes d'apprentissage ainsi que les modalités de certification ;

- *L'innovation* : le soutien aux nouveaux développements liés aux compétences, rôles et professions émergents, aux nouvelles technologies et aux exigences sociétales et aux certificats numériques et micro-certifications ; et
- *L'ouverture* : à la participation de toutes les parties prenantes et des pays membres de l'UA, pour partager l'expérience et les bonnes pratiques de l'Afrique ainsi que d'autres régions et continents.

3.2 Portée de l'ACQF

L'ACQF est un méta-cadre de référencement de certifications global et inclusif, conçu pour soutenir une vision holistique et systémique de l'apprentissage, des certifications de tous types. L'ACQF est orienté vers l'apprentissage continu et soutient la reconnaissance des acquis d'apprentissage dans des contextes formels, non formels et informels, et à tous les niveaux d'éducation et de formation.

L'ACQF est ouvert à la coopération et à la conduite d'activités de référencement avec tous les pays et tous les cadres et systèmes de certification, à la comparaison avec d'autres cadres régionaux de certification au niveau mondial, selon des critères et des processus transparents et équitables.

L'ACQF mettra en place une plateforme continentale ouverte à la publication et à la diffusion d'informations sur les certifications nationales des cadres nationaux de certifications référencés à l'ACQF, et sur d'autres certifications, normes et référentiels pertinents pour les politiques d'intégration Africaine, conformément aux directives et décisions de la structure de gouvernance de l'ACQF. Cette plate-forme soutiendra l'analyse des données et le partage avec les institutions et les parties prenantes de l'éducation, du marché du travail, de l'orientation professionnelle et de l'adéquation des compétences, ainsi qu'avec les institutions mettant en œuvre les politiques pertinentes de l'UA (par exemple, les affaires sociales, la migration, le libre-échange, l'environnement et l'agriculture).

Les processus de l'ACQF seront fondés sur les principes de l'assurance qualité, soutenus par un ensemble de guides, et un système de suivi et d'évaluation.

Pour plus d'informations et de précisions techniques, voir les annexes et les guides 1, 2, 3 et 5 de l'ACQF.

3.3 Conception stratégique et technique

L'ACQF est défini comme un cadre de référencement des certifications, composé de dix niveaux, servant d'outil de connexion et traduction entre différents cadres ou systèmes de certifications et leurs niveaux.

Les descripteurs de niveaux

Les niveaux de l'ACQF sont définis par trois domaines d'apprentissage : les connaissances, les compétences, l'autonomie et la responsabilité. The full set of level descriptors are presented in chapter 3.9 of this document.

Les descripteurs de niveaux de l'ACQF sont fondamentaux pour le référencement avec les CNC et contiennent des informations et des concepts utiles pour les CNC aux stades de développement et de révision. En tant qu'instrument de politique ouvert à l'innovation, les descripteurs de niveaux de l'ACQF contiennent des concepts liés au changement, tels que les nouvelles compétences liées aux transitions écologiques et numériques.

L'orientation vers les acquis d'apprentissage

Les niveaux de l'ACQF et les descripteurs basés sur les acquis d'apprentissage contribuent à améliorer la transparence et la comparabilité des certifications des différents systèmes nationaux. Les niveaux de l'ACQF soutiennent une application générale des acquis d'apprentissage dans différents secteurs et contextes des systèmes d'éducation et de formation.

La validation des acquis de l'apprentissage

L'orientation vers les acquis d'apprentissage contribue à améliorer la transparence et la crédibilité de la reconnaissance des acquis (RPL) ainsi que de la validation des acquis d'apprentissage tirés de l'expérience, aux fins d'études ultérieures, d'emploi et d'acquisition d'une certification complète ou partielle. L'ACQF appuie la qualité et l'accessibilité de la RPL, qui sont un élément clé des politiques et des mécanismes d'apprentissage tout au long de la vie, contribuant à l'inclusion sociale et équitable de la population.

Soutenir la transparence et la pertinence de la certification numérique et des micro-certifications

L'apprentissage tout au long de la vie, la portabilité des compétences et des certifications et la mobilité sont en pleine transformation, sous l'impact de la numérisation. L'ACQF, en coopération avec les cadres régionaux et nationaux de certifications et les parties prenantes, soutiendra une compréhension commune des exigences pour la promotion fiable des potentialités des nouveaux types et technologies de certification et de certificats, de leur assurance qualité et de leur reconnaissance.

L'accumulation et le transfert de crédits

L'approche basée sur les acquis d'apprentissage appuie l'application de systèmes de transfert de crédits et d'accumulation et de transfert de crédits, qui visent à améliorer la flexibilité des parcours d'apprentissage. Les systèmes d'accumulation et de transfert de crédits soutiennent la progression de l'apprentissage et contribuent à l'apprentissage continu. Lors de la conception et du développement des certifications, l'utilisation d'une approche fondée sur les acquis d'apprentissage peut faciliter le transfert des composantes des certifications et la progression de l'apprentissage. L'ACQF soutient les systèmes de d'accumulation et de transfert de crédits dans différentes filières académiques et professionnelles. Cela contribuera au développement d'un futur système africain d'accumulation et de transfert des crédits (ACTS), en coopération avec d'autres projets et initiatives continentaux pertinents œuvrant spécifiquement sur le futur ACTS.

La contribution en vue de faciliter la reconnaissance des certifications étrangères

La transparence, le partage d'informations et la confiance mutuelle résultant du référencement des niveaux des NQF aux niveaux de l'ACQF contribuent à la transparence de la reconnaissance des certifications étrangères dans le contexte de l'Afrique et des autres continents. L'ACQF et les organismes nationaux d'informations impliqués dans la reconnaissance des certifications partageront des informations sur les acquis d'apprentissage, les niveaux et autres caractéristiques des cadres de certification référencés à l'ACQF.

Sous-tendue par l'assurance qualité

L'ACQF, en tant que cadre général des certifications et catalyseur du développement des CNC, est soutenu par l'assurance qualité. L'assurance de la qualité est fondamentale pour la confiance dans les certifications, ainsi que pour leur acceptabilité et mobilité.

L'assurance qualité constitue le thème du quatrième critère de référencement à l'ACQF, qui stipule que le système national d'assurance qualité pour l'éducation et la formation fait référence au cadre ou système national des certifications et est cohérent avec les principes d'assurance qualité de l'ACQF. Le référencement à l'ACQF des cadres ou systèmes nationaux de certification démontre le degré auquel l'assurance qualité des certifications nationales prend en compte la chaîne de qualité des certifications, de la conception des normes qui sous-tendent les certifications à l'apprentissage, à l'évaluation et à la certification ; intègre l'application de l'approche fondée sur les acquis d'apprentissage, aussi bien que les instruments et processus de rétroaction favorisant l'amélioration continue de la qualité ; tient compte de l'assurance qualité interne et externe et de l'examen régulier des agences d'assurance qualité ; tient compte des orientations politiques de l'Union africaine telles que les normes et directives africaines pour

l'assurance qualité (pour l'enseignement (pour l'enseignement supérieur), auxquelles adhère l'assurance qualité interne et externe.

La transparence et la confiance dans les certifications sont essentielles dans un contexte de mobilité internationale généralisée des apprenants et de la main-d'œuvre, de transformation rapide des types de certifications et de titres de compétences pour répondre aux différents besoins et contextes de l'apprentissage continu.

L'assurance qualité – dans le cadre d'une série de mesures prises par les gouvernements et les institutions - accroît la transparence et devrait contribuer à la confiance dans la pertinence et la qualité des acquis d'apprentissage (c'est-à-dire les connaissances, les compétences, l'autonomie et la responsabilité des apprenants, telles que certifiées par les certifications). Cette confiance dans les acquis d'apprentissage est, à son tour, fondée sur la confiance dans la qualité des institutions et des prestataires d'éducation et de formation à tous les niveaux et dans tous les sous-secteurs.

Coopération internationale et amélioration continue

Pour renforcer sa capacité technique, ses performances et sa visibilité, l'ACQF coopérera et interagira avec les cadres régionaux de certifications de certaines parties du monde (par exemple : Europe, Amérique, Asie-Pacifique) et avec des partenaires internationaux et des organisations internationales spécialisées pertinentes. Cela contribuera à terme à la transparence mondiale des compétences et des qualifications.

Pour de plus amples informations et des précisions techniques, veuillez-vous référer aux annexes et aux Guides 1, 2, 4, 5 et 10.

3.4 Principaux domaines d'activités de l'ACQF

En vertu de ses objectifs, de ses principes et de sa conception technique et stratégique, l'ACQF se concentrera sur les domaines suivants : ¹⁵

1. Le référencement des cadres et systèmes nationaux de certifications à l'ACQF, conformément aux critères et procédures convenus. Cela comprend le soutien adéquat – par exemple, la coordination, les instruments communs pour faciliter le processus, l'orientation et le soutien technique aux équipes nationales de référencement, ainsi que l'examen et l'analyse de l'état d'avancement du référencement.
2. Le soutien dans la reconnaissance des acquis de l'apprentissage : par le développement de guides et d'approches communes, une cartographie actualisée des systèmes de RPL sur le continent, une large campagne d'information et un soutien aux pays, et soutien à la numérisation des certifications.
3. La plateforme de certification de l'ACQF (base de données) : un ensemble d'instruments numériques pour systématiser et diffuser l'information sur les cadres et les systèmes nationaux de certifications, sur les certifications et les titres de compétences nationaux et internationaux, sur la reconnaissance des acquis. La plateforme de certifications de l'ACQF fournira également d'autres services, tels que la certification numérique ainsi que l'analyse et le partage des données.
4. Les certifications : ce domaine englobe une série d'activités telles que la recherche et la conception d'approches et de méthodologies communes. Le développement de profils de certification adéquats pour une utilisation commune à l'échelle du continent en ce qui concerne les métiers émergents, les compétences technologiques et les métiers liés aux politiques d'intégration continentale, telles que la ZLECAf ; ainsi qu'aux stratégies continentales dans des secteurs économiques spécifiques, notamment

¹⁵ Ces domaines sont développés dans l'ACQF (ACQF. 2021d), présentée à la réunion du Groupe consultatif de l'ACQF du 28 juillet 2021.

l'agriculture durable, le transport durable, l'énergie durable et les services susceptibles de contribuer de manière importante à la croissance et à l'emploi.

5. Le renforcement des capacités dans les domaines thématiques pertinents, y compris une gamme de programmes de formation dans des formats hybrides et numériques, une plateforme d'apprentissage en ligne, des activités d'apprentissage par les pairs et des communautés de pratique thématiques. La fourniture d'un appui technique aux pays pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen de leurs cadres et systèmes nationaux de certifications ainsi que la préparation du référencement à l'ACQF. La coopération et l'apprentissage mutuel entre les régions africaines, en soutenant leurs initiatives relatives aux cadres et systèmes de certification et à la reconnaissance des acquis.
6. Plaidoyer, communication, mise en réseau et la coopération avec les parties prenantes africaines, notamment les entités nationales et régionales responsables des cadres ou systèmes de certifications, les organisations délivrant des certifications internationales, les organismes et comités de reconnaissance, les prestataires d'éducation et de formation, les partenaires sociaux, les associations professionnelles et sectorielles, les institutions du secteur de l'emploi, les centres pour l'emploi et les sites internet d'offres d'emploi en ligne, les observatoires du marché du travail et des compétences, et les syndicats d'étudiants. La mise en réseau et la coopération internationales avec les cadres régionaux et nationaux de certifications des autres continents, les organisations internationales et spécialisées actives dans la certification, la reconnaissance et la recherche dans le domaine.
7. L'analyse, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ACQF et d'autres thèmes politiques et techniques pertinents pour l'amélioration continue de l'efficacité et de l'efficacé de l'ACQF et de ses instruments.

Pour plus d'informations et de précisions techniques, veuillez-vous référer à [ACQF Feasibility Study](#) (2021).

3.5 Le référencement à l'ACQF des cadres et systèmes nationaux de certifications

En tant que méta-cadre et cadre de référencement des certifications pour le continent africain, l'ACQF vise à connecter les cadres nationaux (et régionaux) de certifications de la communauté des États membres de l'Union africaine (UA). Cette fonction essentielle est basée sur le processus de référencement à l'ACQF des cadres nationaux de certifications (CNC) ou des systèmes, selon des critères et procédures convenus et une évaluation par les pairs des pays membres. L'unité de mise en œuvre de l'ACQF et la structure de gouvernance soutiennent, coordonnent et assurent la qualité du processus de référencement de l'ACQF.

Le référencement à l'ACQF est un processus visant à comparer les cadres ou systèmes nationaux de certification, en s'appuyant sur l'appropriation nationale, la collaboration entre les institutions et les parties prenantes concernées, la fourniture de preuves pour la transparence de l'analyse et le rapport sur tous les critères et procédures de référencement. Au niveau national, le référencement contribue à l'auto-évaluation du statut du cadre et du système national de certifications afin d'identifier les domaines de réforme et d'amélioration, et attirer l'attention sur le CNC au sein des institutions politiques nationales et les parties prenantes. Au niveau continental et entre les pays, le référencement à l'ACQF d'un nombre significatif et croissant de certifications ou de systèmes nationaux conduit à la création d'un espace commun de certifications fiables et renforce le potentiel de transformation de l'ACQF pour le continent.

Le référencement à l'ACQF est bénéfique pour les pays (et les CER) et pour le continent, car il s'agit d'un processus d'auto-évaluation contribuant à l'amélioration, au renouvellement du dialogue entre les parties prenantes, à l'amélioration de la visibilité et de la compréhension du CNC au niveau national, et à

l'amélioration de la confiance mutuelle, de la transparence entre les différents cadres nationaux et régionaux de certification à travers le continent.

Le processus de référencement détermine la correspondance entre les niveaux du CNC et de l'ACQF. Par ce processus, les certifications nationales incluses dans le NQF référencé sont à leur tour référencées à l'ACQF. Il s'agit là d'un résultat fondamental du processus.

L'ACQF est un cadre des cadres nationaux de certification. Les certifications nationales ne doivent pas être enregistrées dans l'ACQF parce qu'elles sont accréditées et enregistrées dans les CNC respectifs. Sans préjudice de cet attribut, les États membres de l'Union Africaine sont encouragés à utiliser la plateforme des certifications de l'ACQF (base de données) pour publier des informations sur leur NQF et leurs certifications nationales. Grâce à son ampleur et à sa portée internationale, la base de données de l'ACQF présente de multiples avantages pour les institutions nationales des certifications.

À la suite du processus de référencement, par le biais des cadres ou systèmes nationaux de certification, tous les documents nouvellement émis relatifs aux certifications qui font partie du cadre ou système national de certification (certificats, diplômes, suppléments de certificats, suppléments de diplômes) et/ou les registres de certification délivrés par les autorités compétentes doivent contenir une référence claire au niveau approprié de l'ACQF.

L'ACQF vise à améliorer le partage d'informations sur les certifications et les NQF en Afrique et dans le monde, en s'appuyant sur les résultats du référencement, le site Internet de l'ACQF et d'autres outils de transparence. L'ACQF coopérera avec la Convention révisée sur la reconnaissance des études, certificats, diplômes, grades et autres titres académiques de l'enseignement supérieur dans les États africains (Convention d'Addis)¹⁶ et avec la Convention Globale sur la Reconnaissance des Certifications concernant l'enseignement supérieur¹⁷.

Pour plus d'informations et de précisions techniques, veuillez-vous référer aux annex 2 et au Guide 3 de l'ACQF.

3.6 Plateforme (base de données) des certifications de l'ACQF

Le continent africain est marqué par une grande diversité de systèmes d'éducation et de certifications, avec des structures et des typologies de certifications différentes, des informations actualisées publiquement accessibles très restreintes sur les certifications de qualité. Les certifications internationales liées aux secteurs professionnels dynamiques, aux technologies et aux entreprises mondiales gagnent du terrain, mais ne sont souvent pas liées aux cadres et systèmes de certification. Une série de nouvelles compétences transversales, numériques et écologiques sont nécessaires pour que les individus puissent s'adapter et être employables dans le contexte de la transformation du travail et de l'apprentissage, de la numérisation des organisations publiques et privées et des exigences d'une économie plus verte et durable. Les migrants et les réfugiés sont porteurs de potentialités, de compétences, d'espoir d'une vie et d'un travail plus sûrs, mais sont souvent sans documents de certification. En outre, le libre-échange continental a commencé à fonctionner dans une série de secteurs, un processus susceptible de déclencher une demande de nouvelles compétences et de certifications et une reconnaissance plus efficace. Le secteur informel de l'économie ne montre aucun signe d'apaisement et il y a un grand besoin de mise en œuvre de

¹⁶ UNESCO, Convention d'Addis, à l'adresse suivante: http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIES. Adoptée le 12 décembre 2014 et entrée en vigueur le 15 décembre 2019.

¹⁷ UNESCO, Global Convention, at: <https://www.unesco.org/en/education/higher-education/global-convention>. Adopted in November 2019.

programmes de bonne qualité intervenant dans la reconnaissance des acquis et l'accès à des opportunités modulaires de développement de compétences assorties de certification.

L'ACQF et la plateforme (base de données) des certifications apporteront une contribution de portée continentale pour aborder ces questions, en complétant et en améliorant les politiques et systèmes nationaux ainsi que la coopération régionale sur ces questions.

En tant qu'instrument de transparence pour l'information et l'orientation des utilisateurs, la plateforme (base de données) des certifications de l'ACQF sert et soutient les autorités nationales chargées des certifications aussi bien que les organismes certificateurs, les utilisateurs finaux (par exemple, les apprenants / étudiants, les employeurs, les conseillers d'orientation professionnelle, les enseignants et les formateurs) et, plus largement, les pays, les régions et le continent dans son ensemble.

La plateforme (base de données) des certifications de l'ACQF sera conçue pour des usages plus précis, chacun soutenu par des procédures adéquates et transparentes, à développer.

La portée de la plateforme (base de données) des Certifications de l'ACQF soutiendra notamment les utilisations suivantes, proposées ci-après comme un concept initial, qui sera étayé par une analyse de faisabilité :

a) L'utilisation par les cadres ou systèmes nationaux de certifications

- Le partage d'informations sur les certifications nationales référencées à l'ACQF. L'ACQF offre le cadre comme un service public gratuit pour les CNC qui se sont référencé à l'ACQF. Ces CNC peuvent relier leurs bases de données de certifications à la plate-forme de l'ACQF. En se référençant aux niveaux de l'ACQF, les certifications nationales de ces CNC et des registres nationaux sont automatiquement associés aux niveaux de l'ACQF. Ces informations sont partagées publiquement.
- La plateforme de l'ACQF peut être utilisée au niveau national - les pays peuvent adopter la technologie et l'infrastructure fournies par la plateforme de l'ACQF comme un service gratuit pour lister et gérer leurs certifications nationales. La base de données des certifications nationales est gérée par les autorités nationales compétentes mais peut être bâtie sur le cadre fourni par la plateforme (base de données) des certifications de l'ACQF, sur la base de l'analyse de faisabilité nécessaire et de l'accord sur les termes et conditions.

b) Les certifications internationales ayant une valeur élevée sur le marché du travail, dans la société et sur le plan technologique, peuvent contribuer aux politiques d'intégration économique, de croissance et d'innovation de l'UA. Les certifications internationales sont délivrées par un organisme international légalement établi (association, organisation, secteur professionnel ou entreprise) ou par un organisme national agissant au nom d'un organisme international, sont utilisées dans plus d'un pays et comprennent des acquis d'apprentissage évalués par rapport à des normes établies par un organisme international. Ces certifications peuvent ne pas être incluses dans le CNC et ne pas avoir de niveau correspondant dans le CNC. L'inclusion des certifications internationales dans la plateforme des certifications de l'ACQF (base de données) contribue à la transparence et à la confiance, et leur enregistrement s'appuie sur des procédures transparentes basées sur les pratiques de pointe acceptées, sur les aspects pertinents des normes et directives africaines pour l'assurance qualité (ASG-QA), et sur d'autres directives et réglementations pertinentes.

c) Des profils de certifications continentaux communs en phase avec les priorités, les secteurs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et à d'autres politiques de l'UA. Ces profils/normes de certification devraient se concentrer sur leur valeur ajoutée pour le marché du

travail, la société et la technologie pour le continent et être élaborés par des équipes plurinationales sur la base d'une méthodologie et d'une assurance qualité convenues afin de garantir l'acceptabilité et l'approbation transfrontalières en Afrique. Les pays sont libres d'utiliser ces profils communs pour concevoir des cours et des programmes nationaux dans l'enseignement secondaire et supérieur, la formation continue et la formation professionnelle. Les certifications complètes correspondantes sont délivrées par les organismes compétents des pays.

D'autres utilisations de la plateforme (base de données) des certifications de l'ACQF seront proposées le cas échéant.

L'objectif de l'enregistrement et des bases de données des certifications est d'améliorer la transparence, la compréhension mutuelle, l'acceptabilité et la reconnaissance des qualifications entre les États membres du continent africain. Cela favorisera l'accès à des informations fiables sur les cours et les qualifications, la mobilité et la portabilité des qualifications, créant ainsi des possibilités d'accès à l'apprentissage, de transfert de l'apprentissage et de progression dans l'apprentissage entre les ressortissants des États membres.

L'enregistrement des qualifications est une mesure importante qui améliore la qualité et la réglementation des qualifications. Il offre une meilleure protection au public et aux employeurs, car les informations clés requises aux fins de la reconnaissance sont disponibles sur la plate-forme/la base de données.

Pour plus d'informations et de précisions techniques, veuillez-vous référer à l'annexe 3 et au Guide 6 de l'ACQF.

3.7 Principaux éléments de la gouvernance

En tant qu'instrument de politique publique sous-tendu par les politiques de l'UA, la gouvernance de l'ACQF repose sur les principes suivants :

- Aucun pays n'est laissé pour compte : tous les pays membres de l'UA sont invités à participer aux activités sur un pied d'égalité. Ces activités de l'ACQF comprennent notamment le référencement à l'ACQF, les examens par les pairs, les délibérations dans le cadre de la structure de gouvernance, les programmes de développement des capacités, la diffusion et la vulgarisation, ainsi que la collaboration à la plateforme (base de données) de certifications de l'ACQF.
- La CUA fournit un soutien politique et un pilotage et participe au cadre de gouvernance de l'ACQF.
- Le groupe consultatif de l'ACQF sera renforcé en tant que plate-forme principale de consultation et de coopération des parties prenantes.
- La mise en œuvre technique est assurée par une unité compétente responsable des fonctions et des opérations de l'ACQF.
- La mise en réseau et la collaboration entre les entités nationales africaines chargées des certifications, les partenaires sociaux, les associations professionnelles, les centres de reconnaissance, les syndicats d'étudiants et les autres parties prenantes concernées.
- La gouvernance et la gestion sont fondées sur la responsabilité et l'intégrité.
- Le processus de l'ACQF est soutenu par le suivi et l'évaluation.

3.8 Complémentarité avec les cadres et systèmes nationaux/régionaux

En vertu des dispositions de l'objectif stratégique 4 de la CESA (16-25) et conformément à la politique de coopération et de gouvernance de l'Union Africaine, l'ACQF interagit, collabore et soutient les autorités nationales compétentes et les parties prenantes, sans préjudice des relations établies entre les pays avec les régions et les communautés économiques régionales.

L'ACQF coopérera et contribuera au développement des cadres et systèmes nationaux de certification, et travaillera en coordination avec les autorités régionales pour faire progresser les objectifs communs de comparabilité, de transparence et de confiance mutuelle entre les cadres ou systèmes de certification dans le contexte des régions et du continent. L'ACQF soutiendra les communautés économiques régionales et organisations régionales pertinentes par des actions initiatives mutuellement bénéfiques et adéquates.

Les cadres régionaux des certifications sont en cours d'élaboration et ne sont pas encore pleinement opérationnels en Afrique. Actuellement, deux CER ont pris des mesures concrètes pour élaborer et convenir de leurs principes : la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) a pleinement élaboré et mis en œuvre son cadre régional des certifications et a entamé en 2022 un processus d'examen et d'amélioration fondé sur les enseignements tirés des cinq premières années de mise en œuvre.

Pour les pays, le référencement à l'ACQF est entrepris par les organismes compétents responsables des cadres ou systèmes nationaux de certification. Pour les régions, le référencement à l'ACQF peut être planifié au fur et à mesure que les cadres régionaux de certification gagnent en maturité. De plus amples informations sur le référencement sont disponibles à la section 3.5 de ce document.

La planification et le suivi de la mise en œuvre des activités de l'ACQF avec les pays membres et les régions seront facilités par le biais de la participation aux activités de coordination et de la structure de gouvernance de l'ACQF. Les représentants de l'ACQF participeront aux activités de coordination et aux structures de gouvernance des cadres régionaux de certification.

3.9 Niveaux et descripteurs de niveaux dans le contexte de l'ACQF

Principaux concepts

Les descripteurs de niveaux sont des énoncés décrivant les acquis d'apprentissage à un niveau particulier d'un cadre de certification. Les descripteurs de niveaux fournissent une indication générale des types d'acquis d'apprentissage et de critères d'évaluation qui conviennent à une certification à ce niveau.

Les descripteurs de niveaux fondés sur les acquis d'apprentissage sont essentiels à tout cadre de certification, qu'il soit sectoriel, national ou régional. Ces descripteurs de niveaux se rapportent à un niveau spécifique et indiquent l'orientation du cadre de certifications par rapport aux acquis d'apprentissage

Descripteurs de niveau du cadre continental africain des certifications

Chacun des dix niveaux de l'ACQF représente les acquis d'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau. Les descripteurs de niveaux de l'ACQF montrent comment les trois domaines de connaissances, de compétences, d'autonomie et de responsabilité (A&R) augmentent en portée, en intensité et en complexité lorsqu'on passe d'un niveau inférieur à un niveau supérieur et sont accompagnés d'un glossaire expliquant les termes.

Descripteurs de niveaux de l'ACQF

Niveau	Domaines d'apprentissage		
	Savoirs	Aptitudes	Autonomie et responsabilité
Définition des domaines d'apprentissage	Dans le contexte de l'ACQF, les "savoirs" comprennent divers types de connaissances telles que les faits, les principes et les théories dans divers domaines.	Dans le contexte de l'ACQF, les "aptitudes" font référence à la capacité d'utiliser les connaissances pour répondre aux informations et relever les défis. Les aptitudes comprennent les aptitudes cognitives, de communication, les aptitudes numériques, écologiques, d'innovation, pratiques et sociales.	Dans le contexte de l'ACQF, "autonomie et responsabilité" fait référence au contexte et à l'étendue de l'application de l'autonomie et de la responsabilité.

Domaines d'apprentissage			
Niveau	Savoirs	Aptitudes	Autonomie et responsabilité
<u>Niveau 1</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	Les savoirs de base, l'alphabétisation et les savoirs de base en lecture et calcul	La communication de base, les aptitudes cognitives et pratiques requises pour suivre des instructions simples et utiliser des solutions courantes et répétitives en vue de résoudre des problèmes non complexes	des contextes très bien structurés et répétitifs sous une supervision et une orientation étroites, en assumant un minimum de responsabilité personnelle
<u>Niveau 2</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	Des savoirs de base intégrant la compréhension et le rappel des savoirs factuels et opérationnels dans certains domaines	des aptitudes de base en matière de communication, d'aptitudes cognitives et pratiques nécessaires à l'utilisation des informations concrètes, des idées et des solutions courantes pour relever des défis non complexes	des contextes structurés sous une supervision et une orientation limitées, en assumant une responsabilité limitée pour ses acquis personnels et ceux du groupe.
<u>Niveau 3</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	des savoirs factuels et opérationnels intégrant certains aspects théoriques dans certains domaines	une gamme d'aptitudes en communication, cognitives, pratiques et techniques requises pour interpréter et communiquer des idées ainsi que des informations détaillées et pour sélectionner et utiliser des solutions identifiées afin de résoudre les défis courants.	des contextes prévisibles sous une supervision et des conseils réguliers, en prenant l'initiative de s'assumer et en assumant une certaine responsabilité pour les acquis collectifs.
<u>Niveau 4</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	principalement des savoirs factuels, opérationnels ou techniques intégrant des aspects théoriques dans un ou plusieurs domaines	des aptitudes techniques bien développées nécessaires pour analyser des informations et des idées nouvelles, porter des jugements éclairés, communiquer les résultats et appliquer des solutions variées à des problèmes variés (courants ou non)	des contextes variés (prévisibles et imprévisibles) avec une capacité d'adaptation et d'initiative pour une autonomie encadrée par des directives générales, en assumant l'entière responsabilité de soi-même, une certaine planification et une responsabilité pour les acquis collectifs et une initiative de responsabilité pour les autres.
<u>Niveau 5</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	des savoirs essentiellement techniques ou théoriques très approfondis dans une discipline ou un domaine donné	une gamme d'aptitudes techniques bien développées, avec une certaine spécialisation, nécessaires pour analyser des informations et des idées nouvelles, construire et communiquer une argumentation cohérente, et appliquer une gamme de solutions, souvent en combinaison, pour résoudre des problèmes peu courants	Dans des contextes imprévisibles, en toute autonomie et en assumant l'entière responsabilité de ses propres acquis et de ceux du groupe, ainsi qu'une certaine responsabilité pour les autres.
<u>Niveau 6</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	des savoirs hautement techniques ou théoriques, avec une spécialisation dans une discipline/un domaine	des aptitudes hautement techniques et spécialisées requises pour rassembler, analyser, synthétiser et communiquer une série d'informations et de nouvelles idées, et formuler ou adapter différentes solutions en vue de la résolution de problèmes complexes et parfois abstraits.	des contextes très variables avec une autonomie et une responsabilité bien développées pour ses propres acquis et ceux du groupe et une prise de responsabilité pour les ressources et les processus.

Domaines d'apprentissage			
Niveau	Savoirs	Aptitudes	Autonomie et responsabilité
<u>Niveau 7</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	Des savoirs analytiques avancés et/ou spécialisés dans une discipline/un domaine	des aptitudes avancées et spécialisées requises pour faire preuve d'une analyse poussée et d'initiative pour de nouvelles perspectives et idées en matière de recherche et/ou d'innovation, et pour formuler des solutions pointues répondant à des questions complexes et abstraites	Des contextes complexes et variables avec un degré élevé d'autonomie et de responsabilité.
<u>Niveau 8</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent:	des savoirs très avancés et complexes d'une discipline/d'un domaine	des aptitudes très avancées, complexes requises pour faire preuve d'une analyse très poussée, communiquer de nouvelles idées et perspectives en matière de recherche et/ou d'innovation, et formuler des solutions très avancées pour résoudre les questions très complexes et abstraites	des contextes très complexes avec une certaine spécialisation démontrant une autonomie et une responsabilité très poussées
<u>Niveau 9</u> : les acquis d'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent :	La maîtrise d'un ensemble complexe de savoirs à l'avant-garde d'une discipline/d'un domaine	La maîtrise des aptitudes requises pour faire preuve d'originalité et d'idées nouvelles dans la recherche et/ou l'innovation, formuler et tester des théories pour montrer la maîtrise des questions abstraites très complexes	dans des contextes hautement spécialisés, en faisant preuve de maîtrise en matière d'autonomie et de responsabilité.
<u>Niveau 10</u> : les acquis de l'apprentissage liés à l'apprentissage formel, non formel et informel à ce niveau comprennent:	Une contribution substantielle et originale des savoirs qui permet d'étendre le champ d'action d'une discipline/d'un domaine et/ou à l'interface entre les disciplines/domaines	des aptitudes et des techniques expertes qui démontrent l'innovation, l'interprétation ainsi que la création de nouvelles idées requises pour évaluer, formuler et tester de manière critique des théories afin de résoudre des problèmes émergents, nouveaux et critiques	de nouveaux contextes émergents démontrant une expertise dans la gestion des nouvelles idées.

Définition et portée des trois domaines d'apprentissage des descripteurs de niveaux de l'ACQF

Savoirs

Le terme désigne divers types de savoirs tels que des faits, des principes et des théories dans divers domaines. Les acquis de l'apprentissage aux dix niveaux de l'ACQF concernent l'apprentissage formel, non formel et informel. Le domaine des savoirs comprend deux sous-domaines ou éléments :

- Type de savoirs
- Portée des savoirs

Aptitudes

Le terme désigne la capacité d'utiliser les savoirs pour répondre à l'information et résoudre les problèmes. Les aptitudes comprennent les aptitudes cognitives, de communication, les aptitudes numériques, écologiques, d'innovation, pratiques et sociales. Les acquis de l'apprentissage aux dix niveaux de l'ACQF concernent l'apprentissage formel, non formel et informel. Le domaine de compétences comprend trois sous-domaines :

- Le type de aptitudes requises
- La manière dont les aptitudes sont utilisées pour répondre à l'information
- La manière dont les aptitudes sont utilisées pour relever les types de défis

Autonomie et responsabilité

Les termes ‘autonomie et responsabilité’ désignent le contexte et le degré d'application de l'autonomie et de la responsabilité. Les acquis de l'apprentissage aux dix niveaux de l'ACQF concernent l'apprentissage formel, non formel et informel. Le domaine de l'autonomie et de la responsabilité comprend 3 sous-domaines :

- Le contexte dans lequel l'autonomie et la responsabilité sont appliquées
- La mesure dans laquelle l'autonomie est appliquée
- La mesure dans laquelle la responsabilité est appliquée.

La responsabilité comporte trois éléments : les résultats individuels, les résultats de groupe et les ressources.

3.10 Certifications et cadres de certification – vue systémique

Quelques recommandations pour la conception, la mise en œuvre et l'examen des CNC

Les CNC visent à assurer une plus grande transparence des qualifications délivrées dans un pays. La cohérence des objectifs, des principes, des descripteurs de niveau, des types et des spécifications des certifications du CNC détermine leur valeur et leur applicabilité.

Les CNC sont le produit de systèmes de certification complexes et en constante évolution. Les CNC sont influencés par le contexte historique et actuel national dans lequel ils sont conçus et sont également influencés par les développements régionaux et internationaux.

Les certifications décrites en termes de résultats d'apprentissage renforceront la transparence de l'apprentissage et la confiance dans les certifications et leurs résultats et profiteront aux parties prenantes du pays ainsi qu'à celles qui, à l'extérieur du pays, souhaitent comprendre les systèmes de certification d'un pays donné.

L'efficacité et la visibilité des CNC dépendent de leur construction systémique, c'est-à-dire des liens avec les composantes, les initiatives et les stratégies qui, ensemble, forment l'écosystème plus large de l'éducation, de l'apprentissage tout au long de la vie et des certifications.

La force des CNC découle de leur vision systémique, fondée sur les liens avec des politiques et des éléments tels que :

- Assurance qualité: des qualifications et des normes; et des prestataires et de leurs programmes conduisant à une qualification
- Des processus clairs et robustes, et des méthodes et des lignes directrices pour le développement et le renouvellement des qualifications
- Registres/bases de données des certifications approuvées sur le CNC, fournissant aux apprenants et aux autres utilisateurs des informations transparentes sur les cours et les certifications.
- Systèmes d'accumulation et de transfert de crédits
- Reconnaissance des acquis (formels, non formels, informels), des résultats du travail et de l'expérience de vie
- Reconnaissance des qualifications étrangères, micro-titres de compétences pour l'apprentissage
- Communication et sensibilisation des utilisateurs et des parties prenantes cibles, et renforcement des capacités facilitant la compréhension et la mise en œuvre du CNC.
- Examen et amélioration continue des CNC, sur la base du retour d'information, du suivi et de l'évaluation.
- Gouvernance compétente et dialogue social.
- Participation des parties prenantes du monde du travail, des employeurs, des organismes professionnels et des experts.

La conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen du CNC sont un processus en étapes successives, qui nécessite une appropriation nationale, des ressources, des partenariats pour la gouvernance et l'application de la vision systémique et des liens susmentionnés.

3.11 Guides de synthèse pour la mise en œuvre de l'ACQF

Les dix guides de synthèse font partie intégrante du document technique et de politique de l'ACQF mais sont publiés en tant que document distinct¹⁸. Les dix guides de l'ACQF constituent ses fondements techniques et sont conçus dans le but d'appuyer la mise en œuvre, la révision et l'amélioration des cadres nationaux de certifications (dans une perspective systémique) et la mise en œuvre de l'ACQF.

En outre, les dix guides de l'ACQF ainsi que les modules de formation complémentaires fournissent à tous les pays, institutions et parties prenantes africains un cadre de référencement et de méthodologie détaillé et pratique utile pour l'élaboration, la mise en œuvre, l'amélioration et l'examen des cadres nationaux de certifications (d'un point de vue systémique), y compris les dimensions, composantes et instruments clés énumérées ci-dessous.

Les dix guides de l'ACQF sont les suivants :

- Guide 1 : Les acquis d'apprentissage dans le contexte des CNC et de l'ACQF
- Guide 2 : Niveaux et descripteurs de niveau dans le contexte de l'ACQF
- Guide 3 : Le référencement à l'ACQF
- Guide 4 : Validation et reconnaissance des acquis d'apprentissage
- Guide 5 : L'assurance qualité dans le contexte de l'ACQF
- Guide 6 : Registres / bases de données des certifications
- Guide 7 : Le suivi et l'évaluation dans le contexte du CNC et de l'ACQF
- Guide 8 : Communication et sensibilisation dans le contexte du CNC et de l'ACQF
- Guide 9 : Innovation et technologie dans le contexte du CNC et de l'ACQF
- Guide 10 : Certifications et cadres de certifications– vue systémique

4 Sources

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021a. Towards the African Continental Qualifications Framework – Mapping report. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, R. Matlala, U. Kyari and T. Sibiyi. <https://acqf.africa/resources/mapping-study/acqf-mapping-report-comprehensive>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021b. Towards the African Continental Qualifications Framework – Synthesis. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, and R. Matlala. <https://acqf.africa/resources/mapping-study/acqf-mapping-report-synthesis>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021c. Brief overview of progress – 2021. Author: Eduarda Castel-Branco. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/webinars/2021-progress-report-acqf-development-project>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021d. Feasibility report. Rationale, scenarios and plan. Authors: E. Castel-Branco, E. Mukhwana, et al. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/feasibility-study>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021e. Thematic Brief 1. Concepts and definitions on qualifications and qualifications frameworks. Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-1-concepts-and-definitions>

¹⁸ ACQF. 2022. A Brief Handbook on the ACQF. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021g. Thematic Brief 3.1. Level descriptors in qualifications frameworks. Overview from 24 African qualifications frameworks. Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-3-1-level-descriptors>

ACQF. (African Continental Qualifications Framework). 2021f. Thematic Brief 4.1: Regional Qualifications Frameworks. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-4-1-regional-qualifications-frameworks-rqf>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021h. Thematic Brief 6.1. Quality assurance for technical vocational- education and training (TVET). Overview of approaches or regional/ international organisations. Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-6-1-tvet-quality-assurance>

ACQF (African Continental Qualifications Framework). 2021i. Thematic Brief 11. Governance of NQF / NQS. Author: E. J. Mukhwana. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-11-governance-of-nqfs-nqs>

ACQF. 2022a. Guideline 1: Learning outcomes in the context of NQFs and ACQF. Author: C. Jaftha. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-1-learning-outcomes-in-the-context-of-qualifications-frameworks-and-systems>

ACQF. 2022b. Guideline 2: Levels and level descriptors in the context of ACQF. Author: C. Jaftha. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-2-levels-and-level-descriptors-in-the-context-of-acqf>

ACQF. 2022c. Guideline 3: Referencing to ACQF. Authors: C. Jaftha, E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-1-referencing-to-acqf>

ACQF. 2022d. Guideline 4: Validation and recognition of learning. Authors: M. Chiyaba, M. Hamalabbi, F. Cheelo, J. Mwewa. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-3-validation-of-learning>

ACQF. 2022e. Guideline 5: Quality assurance in the context of ACQF. Authors: E. Castel-Branco, K. Allgoo. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-5-quality-assurance-in-the-context-of-qualifications-and-acqf>

ACQF. 2022f. Guideline 6: Registers / databases of qualifications. Authors: M. Chiyaba, M. Hamalabbi, F. Cheelo, J. Mwewa. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-6-registers-and-databases-of-qualifications>

ACQF. 2022g. Guideline 7: Monitoring and evaluation in the context of NQF and ACQF. Authors: E. Hazell, Z. MacDonald. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-7-monitoring-and-evaluation-in-the-context-of-national-qualifications-frameworks-and-acqf>

ACQF. 2022h. Guideline 8: Communication and outreach in the context of NQF and ACQF. Author: C. Jaftha. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-8-communication-and-outreach-in-the-context-of-qualifications-frameworks-and-acqf>

ACQF. 2022i. Guideline 9: Innovation and technology in the context of NQF and ACQF. Authors: K. Shiohira, P. Molokwane et al. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-9-innovation-and-technology-in-the-context-of-national-qualifications-frameworks-and-acqf>

ACQF. 2022j. Guideline 10: Qualifications and Qualifications Frameworks – the systemic view. Author: A. Bateman. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-guidelines/acqf-guideline-10-qualifications-and-national-qualifications-frameworks-systemic-view-1>

ACQF. 2022a. Training module 1: Learning Outcomes in Qualifications Frameworks and Systems. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: C. Jaftha. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-1-learning-outcomes>

ACQF. 2022b. Training module 2: Levels and level descriptors. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: C. Jaftha. Contributors: A. Bateman, E. Castel-Branco.

<https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-2-levels-and-level-descriptors-in-the-context-of-acqf>

ACQF. 2022c. Training module 3: Referencing to ACQF. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: C. Jaftha, E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-3-referencing-to-acqf>

ACQF. 2022d. Training module 4: Validation and recognition of learning. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: M. Chiyaba, M. Hamalabbi, F. Cheelo and J. Mwewa. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-4-validation-and-recognition-of-learning>

ACQF. 2022e. Training module 5: Quality Assurance in the context of ACQF. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: E. Castel-Branco, K. Allgoo. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-5-quality-assurance-in-the-context-of-the-acqf>

ACQF. 2022f. Training module 6: Registration and databases of qualifications. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: M. Chiyaba, M. Hamalabbi, F. Cheelo and J. Mwewa. Contributor: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-6-registers-databases-of-qualifications>

ACQF. 2022g. Training module 7: Monitoring and evaluation in the context of qualifications frameworks or systems. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: Eleanor Hazell, Zahraa McDonald et al. Contributor: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-7-monitoring-and-evaluation-the-context-of-nqfs-and-acqf>

ACQF. 2022h. Training module 8: Communication and outreach in the context of NQF and ACQF. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: C. Jaftha. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-8-communication-and-outreach-in-the-context-of-nqf-acqf>

ACQF. 2022i. Training module 9: Innovation and technology in the context of qualifications systems. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: K. Shiohira, P. Molokwane. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-9-innovation-and-technology-in-the-context-of-qualifications-and-nqfs>

ACQF. 2022j. Training module 10: Qualifications and qualifications frameworks: the systemic view. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: A. Bateman. Contributor: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/training-modules-1-to-10-english/training-module-10-qualifications-and-qualifications-frameworks-a-systemic-view>

ACQF. 2022k. Thematic Brief 8: Qualifications Frameworks in a changing world. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-8-qualifications-frameworks-in-a-changing-world>

ACQF. 2022l. Thematic Brief 9. Competence-based training – a brief overview Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-9-competence-based-training-cbt-a-brief-overview>

ACQF. 2022m. 12 NQFs in Africa: key features. <https://acqf.africa/resources/mapping-study/12-nqfs-in-africa-key-features-2022>

ACQF. 2023a. Thematic Brief 13. Micro-credentials: concepts, debates, experiences – towards a common understanding in different parts of the world. Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-13-micro-credentials-concepts-debates-experiences-2013-towards-a-common-understanding-in-different-parts-of-the-world>

ACQF. 2023b. Inventory of NQFs in the SADC. Author: E. Castel-Branco. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/support-to-countries/southern-african-development-community-sadc/inventory-of-nqfs-sadc-updated-02-05-2023>

African Union. 2019. Plan of Action for the African Decade for Technical, Professional, Entrepreneurial Training and Youth (2019–2028). <https://edu-au.org/resources/category/42-plan-of-action-for-the-african-decade-for-technical-professional-entrepreneurial-training-and-youth-employment>

ASG-QA (African Standards and Guidelines for Quality Assurance in Higher Education). <https://haqaa2.obsglob.org/african-standards-and-guidelines-for-quality-assurance-in-higher-education-asg-ga/>

United Nations. The 2030 Agenda for Sustainable Development. <https://sdgs.un.org/goals>

African Union. 2013. Agenda 2063. <https://au.int/en/agenda2063>

African Union. Agenda 2063, First Ten-Year Implementation Plan 2023. <https://www.nepad.org/agenda-2063/publication/agenda-2063-first-ten-year-implementation-plan-2014-2023-0>

African Union. 2015. CESA 16-25 - Continental Education Strategy for Africa 2016-2025. https://au.int/sites/default/files/documents/29958-doc-cesa_-_english-v9.pdf

African Union. 2018. Agreement establishing the African Continental Free Trade Area. https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf

African Union. 2018. Protocol to the Treaty establishing the African Economic Community relating to Free Movement of Persons, Right of Residence and Right of Establishment. <https://www.tralac.org/documents/resources/african-union/1965-protocol-to-the-abuja-treaty-free-movement-of-persons-right-of-residence-and-establishment-adopted-29-january-2018/file.html>

Mo Ibrahim Foundation, Africa's Youth (2021): Action needed how to support the continent's greatest asset, at: <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-08/international-youth-day-research-brief.pdf>

Tuck, R. 2007. An Introductory Guide to National Qualifications Frameworks. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/instructionalmaterial/wcms_103623.pdf

UNESCO. 2014. ISCED Fields of education and training 2013 (ISCED-F 2013). <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/isced-fields-of-education-and-training-2013-en.pdf>

UNESCO. 2014. Revised Convention on the Recognition of Studies, Certificates, Diplomas, Degrees and Other Academic Qualifications in Higher Education in African States. http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIES

UNESCO. 2019. Global Convention on the Recognition of Qualifications concerning Higher Education 2019. http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49557&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

5 Annexes

5.1 Annexe 1 : Glossaire

Pour les besoins du document technique et de politique de l'ACQF, les définitions suivantes s'appliquent. Cette liste de définitions n'est pas exhaustive mais est complétée par les glossaires spécifiques annexés à chacun des guides et qui sont inclus dans [la note thématique 1 de l'ACQF Concepts et définitions](#) (mis à jour en 2022) et dans d'autres sources énumérées dans le présent document.

Termes principaux :

Certification

Désigne un résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation qui est obtenu lorsqu'une autorité compétente détermine qu'un individu a atteint des résultats d'apprentissage selon des normes données.

Certifications internationales

Les certifications internationales sont délivrées par un organisme international légalement établi (association, organisation, secteur professionnel ou entreprise) ou par un organisme national agissant au

nom d'un organisme international ; elles sont utilisées dans plus d'un pays et comprennent des acquis d'apprentissage évalués par rapport à des normes établies par un organisme international.

Cadre national de certifications

Une politique et un instrument pour le développement et la classification des certifications selon un ensemble de critères pour des niveaux spécifiques d'apprentissage atteints, qui visent à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certification et à améliorer la transparence, l'accès, la progression et la qualité des certifications en relation avec le marché du travail et la société civile.

Système national de certifications

Il s'agit de tous les aspects de l'activité d'un pays qui aboutissent à la reconnaissance de l'apprentissage. Ces systèmes comprennent les moyens d'élaborer et de rendre opérationnelle la politique nationale ou régionale en matière de certifications, les dispositions institutionnelles, les processus d'assurance qualité, les processus d'évaluation et de délivrance des diplômes, la reconnaissance des compétences et d'autres mécanismes qui relient l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Les systèmes de certifications peuvent être plus ou moins intégrés et cohérents. L'une des caractéristiques d'un système de qualifications peut être un cadre explicite de qualifications.

Cadre régional de certifications

Une structure large des niveaux des acquis d'apprentissage qui est convenue par les pays d'une région géographique. Un moyen de permettre à un cadre national de certifications de se rapporter à un autre et, par conséquent, à une certification d'un pays d'être comparée à une certification d'un autre pays.

Crédit

Un "crédit" est la confirmation qu'une partie d'une certification, consistant en un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage, a été évaluée et validée par une autorité compétente, conformément à une norme convenue ; un crédit est accordé par les autorités compétentes lorsque l'individu a atteint les acquis d'apprentissage définis, attestés par des évaluations appropriées et pouvant être exprimés en une valeur quantitative (par exemple des crédits ou des points de crédit) démontrant la charge de travail estimée dont un individu a généralement besoin pour atteindre les acquis d'apprentissage correspondants.

Le "transfert de crédits" est le processus qui permet aux individus qui ont accumulé des crédits dans un contexte donné de les faire valoriser et reconnaître dans un autre contexte.

Acquis d'apprentissage

Déclarations de ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage, qui sont définies en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences.

Descripteurs de niveau

Une déclaration décrivant les acquis d'apprentissage à un niveau particulier d'un cadre national des certifications (qui fournit une indication générale des types d'acquis d'apprentissage qui conviennent à une certification à ce niveau.

Connaissances

Dans le contexte de l'ACQF, les "connaissances" comprennent divers types de connaissances telles que les faits, les principes et les théories dans divers domaines.

Compétences

Dans le contexte de l'ACQF, les "compétences" font référence à la capacité d'utiliser les connaissances pour répondre aux informations et relever les défis. Les compétences comprennent les aptitudes cognitives, de communication, les aptitudes numériques, écologiques, d'innovation, pratiques et sociales.

Autonomie et responsabilité

Dans le contexte de l'ACQF, "autonomie et responsabilité" fait référence au contexte et à l'étendue de l'application de l'autonomie et de la responsabilité.

Apprentissage informel

L'apprentissage résultant d'activités et d'expériences quotidiennes qui ne sont pas organisées ou structurées en termes d'objectifs, de temps ou de soutien à l'apprentissage ; il peut être involontaire du point de vue des apprenants.

Apprentissage non formel

Apprentissage qui se déroule en dehors de l'éducation formelle et de la formation par le biais d'activités planifiées en termes d'objectifs d'apprentissage et de temps d'apprentissage et où une certaine forme de soutien d'apprentissage est présente.

Micro-certifications

Micro-certification: l'enregistrement des résultats d'apprentissage qu'un apprenant a acquis à la suite d'un petit volume d'apprentissage. Ces résultats d'apprentissage auront été évalués en fonction de critères transparents et clairement définis. Les expériences d'apprentissage menant à des micro-certifications sont conçues pour fournir à l'apprenant des connaissances, des aptitudes et des compétences spécifiques qui répondent aux besoins sociétaux, personnels, culturels ou du marché du travail. Les micro-certifications appartiennent à l'apprenant, peuvent être partagées et sont portables. Ils peuvent être autonomes ou empilables / combinés dans des informations d'identification plus grandes. Ils sont étayés par une assurance qualité conforme à des normes convenues dans le secteur ou le domaine d'activité concerné.

Reconnaissance des certifications étrangères

Reconnaissance formelle, par une autorité de reconnaissance compétente, de la validité et du niveau académique d'un diplôme étranger, d'études partielles ou d'un apprentissage antérieur dans le but de fournir à un demandeur des résultats incluant, mais non limités à : (a) le droit de demander l'admission dans l'enseignement supérieur ; et/ou (b) la possibilité de rechercher des opportunités d'emploi.

Validation des acquis de l'apprentissage

La confirmation par une autorité compétente que les résultats d'apprentissage, qu'une personne a acquis dans des contextes d'apprentissage non formels et informels, ont été mesurés par rapport à une norme pertinente.

5.2 Annexe 2 : Critères de référencement ACQF

Objectif, avantages et portée du référencement

Le référencement des cadres et systèmes nationaux de certification à l'ACQF est la fonction principale de l'ACQF et ceci est intégré dans les principaux domaines d'activité tels que définis dans le document de politique de l'ACQF.

Le référencement à l'ACQF est un moyen de créer une zone commune de certifications de confiance en réunissant les États membres de l'Union africaine et les principales parties prenantes pour comparer les cadres / systèmes de certification, systématiser et partager des informations actualisées sur les certifications et les CNC référencés.

L'ACQF est un cadre de CNC. Le référencement à l'ACQF doit se faire par le biais des CNC ou, s'ils n'existent pas, des systèmes nationaux de certifications à condition que leurs niveaux de certifications soient clairement décrits et que les certifications incluses suivent des processus transparents et de qualité assurée. Le processus de référencement détermine la correspondance entre les niveaux des CNC et l'ACQF. Il s'agit là d'un résultat majeur du processus de référencement.

Après l'approbation du référencement, un aspect important est de rendre visible l'avantage du référencement à l'ACQF et de s'assurer que les certifications sont associées à un niveau de l'ACQF à indiquer sur les documents des certifications. Les résultats et les implications du référencement, en particulier l'étiquetage / la reconnaissance des niveaux de l'ACQF sur les documents de certification,

soutiendront la mobilité pour l'apprentissage continu tout en facilitant la reconnaissance des certifications ainsi que la mobilité des apprenants et des travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur du continent.

S'il est important de communiquer l'objectif et les avantages du référencement, il est également important de communiquer ce qu'il ne constitue pas.

Les résultats du référencement et le partage d'informations qui en découle contribuent à faciliter la reconnaissance des certifications, mais le référencement n'offre pas la reconnaissance automatique des certifications entre les pays. L'ACQF n'est pas un instrument habilité à effectuer la reconnaissance des certifications, qui est un domaine politique sous la responsabilité de chaque pays. Afin d'assurer la cohérence indispensable avec les conventions internationales existantes, l'ACQF reconnaît et travaille en complémentarité avec d'autres politiques et conventions en matière de reconnaissance des certifications, telles que la Convention de reconnaissance d'Addis-Abeba de l'UNESCO (entrée en vigueur le 15/12/2019)¹⁹ et la Convention de reconnaissance mondiale de l'UNESCO²⁰ (pas encore entrée en vigueur jusqu'en mai 2022), et qui n'a pas pour but de standardiser les systèmes et les pratiques, ni d'interférer ou de remplacer les législations et mécanismes nationaux de reconnaissance. Le référencement n'est pas destiné à établir un classement concurrentiel entre les pays.

Critères de référencement à l'ACQF

Le référencement à l'ACQF est guidé par quatre critères (Tableau 1) et un ensemble de procédures de gouvernance et d'étapes de suivi définies dans le Tableau 2. Afin d'assurer la cohérence et la transparence du processus, les États membres sont invités à appliquer chacun des critères de référencement et à présenter leur position nationale dans un rapport de référencement.

La confiance dans le processus de référencement de l'ACQF exige que les parties prenantes concernées travaillent ensemble pour consulter, examiner et convenir des liens entre les niveaux de certification nationaux et les niveaux de l'ACQF. Le processus permettra également aux pays membres d'élaborer, de consolider ou d'examiner leur CNC.

Tableau 1. Critères de référencement à l'ACQF

Critères de référencement	
1	Il existe un lien clair et démontrable entre les niveaux de certification du cadre ou système national de certification et les descripteurs de niveaux de l'ACQF.
2	Les cadres ou systèmes nationaux de certification sont fondés sur les principes des acquis d'apprentissage et sont liés à des dispositifs de reconnaissance des acquis d'apprentissage (y compris non formels et informels) et, le cas échéant, à des systèmes de crédits.
3	Il existe des processus et des procédures transparents pour inclure des certifications dans le CNC ou pour décrire la place des certifications dans le système national de certifications et les informations sur les certifications sont accessibles, fiables et vérifiables dans un ou plusieurs registres nationaux des certifications.
4	Le système national d'assurance qualité pour l'éducation et la formation fait référence au cadre ou au système national des certifications et est conforme aux principes d'assurance qualité du Cadre continental africain des certifications (ACQF).

Tableau 2. Gouvernance, procédures et suivi du référencement à l'ACQF

Procédures de gouvernance et suivi	
-	Les responsabilités et/ou les compétences juridiques des organismes nationaux impliqués dans le processus de référencement de l'ACQF sont clairement définies et publiées par les autorités compétentes concernées.

¹⁹ UNESCO, 2014. Revised Convention on the Recognition of Studies, Certificates, Diplomas, Degrees and Other Academic Qualifications in Higher Education in African States, International Conference of States 2014. http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIES

²⁰ UNESCO, 2020. Global Convention on the Recognition of Qualifications concerning Higher Education. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373602.locale=en>

- Les organismes nationaux d'assurance qualité concernés marquent leur accord sur le résultat et le rapport relatifs au référencement.
- Les personnes d'autres pays qui ont de l'expérience dans le domaine des certifications sont impliquées dans certains aspects et certaines étapes du processus de référencement. Leur rôle est consultatif et favorise la transparence, l'amélioration et la crédibilité. Le comité national chargé du référencement informe la structure de gouvernance de l'ACQF de la participation des experts internationaux.
- Les organismes nationaux compétents certifient le référencement à l'ACQF et publient un rapport de référencement détaillé, basé sur des preuves, qui décrit tous les critères de référencement.
- Le résultat du référencement est publié par le pays participant et le réseau de l'ACQF après sa validation finale par la structure de gouvernance de l'ACQF, sur le site Internet de l'ACQF.
- Après l'achèvement du référencement, tous les documents nouvellement émis relatifs aux certifications qui font partie des cadres ou systèmes nationaux de certification (par exemple : certificats, diplômes, suppléments) ainsi que les registres de certification délivrés par les autorités nationales compétentes contiendront une référence claire au niveau approprié de l'ACQF, sur la base de la législation et des procédures nationales.

Principes de référencement

Le référencement de l'ACQF sera coordonné, géré et assuré par la structure de gouvernance de l'ACQF, agissant dans le strict respect des principes suivants :

- L'ACQF est une politique et un instrument public qui permet un partage ouvert de l'information
- Le référencement entre les CNC et l'ACQF est basé sur :
 - La confiance et l'intégrité du processus,
 - La coordination, le soutien et l'amélioration continue du processus et des résultats
 - L'établissement et le maintien d'une zone de confiance en assurant la transparence du processus.

Le soutien sera assuré par la diffusion d'un ensemble complet de documents de référence dont le pays est le principal bénéficiaire.

Étapes du référencement et compilation du rapport de référencement

Le référencement est important en tant que processus de transparence et d'apprentissage mutuel qui peut durer environ 1 à 1,5 an selon la maturité du NQF, la capacité nationale existante et l'efficacité de l'organisation. De nombreuses parties du processus de référencement peuvent être réalisées via des réunions virtuelles et des outils numériques. À titre indicatif, cinq étapes sont proposées :

- Étape 1 : Auto-évaluation et décision de démarrage du processus
- Étape 2 : Feuille de route du référencement et formation de courte durée
- Étape 3 : Rapport de référencement, Partie 1 - Présentation de l'état des lieux par le biais d'une réunion à distance avec la structure de gouvernance de l'ACQF
- Étape 4 : Le rapport sur le référencement Partie 2– version avancée
- Étape 5 : Rapport de référencement Partie 3 :
 - Réunion de consultation nationale finale (atelier, conférence), validation par les institutions clés.
 - Rapport final soumis à la structure de gouvernance de l'ACQF.
 - Présentation via une réunion à distance à la structure de gouvernance de l'ACQF - représentation plus large de tous les États membres de l'UA.
 - Après validation et acceptation - publication du rapport.

Suivi en cas de référencement réussi :

- Publication du rapport de référencement approuvé sur le site Web de l'ACQF

- Utilisation des niveaux de l'ACQF sur les documents de certifications et les bases de données de certifications du NQF référencé à l'ACQF.

La structure du rapport de référencement peut être définie par l'équipe de référencement du pays. Toutefois, quelques éléments de base du rapport de référencement sont proposés :

- La description du système d'éducation et de formation
- Le CNC ou le système national de certifications
- La réponse du pays aux critères de référencement de l'ACQF – sections élaborées par critère
- Les sources

Le rapport devrait être structuré de façon exhaustive et intégrée, utiliser des exemples et une présentation lisible.

Le rapport national de référencement à l'ACQF fournit l'argumentation et les preuves du degré de satisfaction des critères de référencement convenus. Pour une élaboration ciblée, il est recommandé que le rapport élaboré par le pays présente cette argumentation critère par critère, et précise les fondements conceptuels et méthodologiques utilisés, les principales conclusions et les preuves pertinentes.

La compréhension des critères de référencement est donc une prémisse essentielle pour des processus de référencement efficaces. Par conséquent, le flux de travail de référencement de l'ACQF comprend des étapes préparatoires qui contribuent à l'auto-évaluation de l'état de préparation du pays à s'engager dans le processus, à la sensibilisation ainsi qu'à la formation des parties prenantes et des contributeurs au processus et à la rédaction du rapport de référencement.

5.3 Annexe 3 : Recommandation sur les éléments de base dans la conception et la structure des qualifications

La contribution à l'amélioration de la transparence, de la qualité et de la comparabilité des certifications est un objectif majeur de l'ACQF. À travers le continent, les informations décrites dans les documents et les bases de données sur les certifications existantes varient en termes de structure, de champs de données et de format des principaux acquis d'apprentissage. La riche diversité des systèmes de certification sur le continent n'est pas un obstacle sur la voie de la comparabilité et de la lisibilité des certifications, mais cette recommandation va contribuer à harmoniser l'information et les champs de données utilisés par différents pays dans la structuration de leurs certifications et registres ou bases de données de certifications. Une telle convergence peut contribuer à faciliter la reconnaissance des certifications de tous les niveaux, et par conséquent la mobilité des apprenants et étudiants et des travailleurs, et l'accès aux emplois en adéquation avec la qualification acquise.

Les pays de l'ACQF sont invités à prendre en compte les éléments suivants pour structurer les informations sur les certifications incluses dans le CNC/SNC référencé à l'ACQF. La structure de mise en œuvre de l'ACQF fournira des orientations pratiques aux institutions nationales de certification sur la mise en œuvre de cette recommandation.

Éléments permettant de structurer l'information sur les certifications

- a) Requis
 1. Titre de la certification
 2. Domaine d'éducation et de formation (conformément à l'ISCED-2013, domaines d'éducation et de formation – ISCED-F 2013)²¹

²¹ CITE-F 2013, à : <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/isced-fields-of-education-and-training-2013-en.pdf>

3. Code pays
 4. Niveau CNC – niveau ACQF
 5. Organisme ou autorité compétente de certification
 6. Description de la certification : brèves déclarations sur les acquis de l'apprentissage - ce que l'apprenant est censé savoir, comprendre et être capable de faire.
 7. Points de crédit/charge de travail théorique nécessaires pour atteindre les acquis d'apprentissage (si disponibles)
 8. Date limite de validité (le cas échéant)
 9. URL de la base de données des certifications (si disponible)
- b) Facultatifs
1. Organisme externe d'assurance de la qualité/de réglementation
 2. Moyens d'acquérir la certification
 3. Relation avec les professions ou la classification des professions.

5.4 Annexe 3 : Autres documents de référence pour la mise en œuvre

Autres documents politiques et techniques importants à examiner par les autorités nationales, régionales et continentales :

- a) Normes et directives africaines pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ASG-QA) – version actualisée, validée.²²
- b) b) Convention révisée sur la reconnaissance des études, certificats, diplômes, grades et autres titres universitaires de l'enseignement supérieur dans les États africains. Adoptée le 12 décembre 2014 et entrée en vigueur le 15 décembre 2019²³.
- c) Convention mondiale sur la reconnaissance des certifications relatives à l'enseignement supérieur. Adoptée le 25 novembre 1999. Pas encore entrée en vigueur²⁴.

5.5 Plan d'action

Disponible dans un document séparé, le plan d'action pour la période 2022-2026 est basé sur le plan de réalisation élaboré dans [l'étude de faisabilité de l'ACQF](#) (2021)²⁵. Le plan d'action de l'ACQF comprend tous les domaines d'activité définis dans ce document d'orientation et sera mis en œuvre en 2023-2026 avec le soutien technique et financier des partenaires internationaux et la participation de tous les États membres de l'UA, des CER et des parties prenantes du monde de l'éducation et de la formation, de l'emploi et des secteurs professionnels. La mise en œuvre est pilotée par la Commission de l'Union africaine.

²² Normes et directives africaines pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ASG-QA), à l'adresse : <https://haqaa2.obsglob.org/african-standards-and-guidelines-for-quality-assurance-in-higher-education-asg-qa/>

²³ UNESCO, Addis Convention, at: http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIES

²⁴ UNESCO, Global Convention. <https://www.unesco.org/en/education/higher-education/global-convention>

²⁵ ACQF. 2021. Etude de faisabilité ACQF. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/feasibility-study>